

Meilleurs
Voeux

A
V
E
N
A
Y



**BULLETIN
MUNICIPAL**

DECEMBRE 1996

SIVU de Gestion et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de VILLERS-BOCAGE

1996 marque une étape décisive dans la gestion des déchets ménagers de notre département ,avec la mise en place d'un plan ,mis à l'enquête publique par le préfet . Notre structure syndicale a contribué à son élaboration ,en adhérent à un groupement de la Région Ouest du Calvados . Monsieur GUERCHOUX était Vice-Président de cette structure. Hélas son décès en août 96 nous prive d'un défenseur de nos idées .

Les délégués de nos communes ont décidé la poursuite de l'effort entrepris pour la collecte sélective en mettant en place des conteneurs pour le recyclage du plastique . Il s'agit là de protéger notre environnement en évitant le mélange de cette matière très résistante dans le temps ,avec les autres déchets ménagers .

La récupération du verre et du papier nous permet par contre de limiter les tonnages mis en décharge et de recycler ces matériaux .Le papier peut retourner plus de 5 fois vers l'usine de la région Rouennaise,et le verre retourne près de BORDEAUX .Nos résultats sont bons grâce à votre collaboration même si des efforts sont à accomplir par quelques-uns qui n'ont sans doute pas compris que cet apport individuel limite le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères .14 kg de papier et 35kg de verre par habitant et par an sont triés par 2 entreprises du département .

Notre volonté est de faire travailler des entreprises locales et régionales en évitant la mainmise de quasi monopoles nationaux .L'entreprise SUPPER qui assure la collecte a des consignes pour ne pas prendre les déchets végétaux .Malgré cela nous constatons une augmentation anormale des tonnages au printemps .Nous souhaitons que le civisme de chacun nous évite d'avoir à prendre des mesures contraignantes .Nous envisageons de mettre en place des déchetteries pour recevoir les déchets verts ,gravats ,cartons etc...Ceci devrait ce faire dans le cadre du plan départemental .

Notre objectif est de limiter le montant de votre contribution financière tout en protégeant notre environnement . Vous avez bien collaboré par votre sensibilisation au tri des déchets,nous vous demandons de poursuivre l'effort et notamment de développer le compostage à domicile des déchets végétaux .

Essayons de réduire nos tonnages de déchets ménagers .

SOMMAIRE

<u>RUBRIQUE</u>	<u>n° de page</u>
LE MOT DU MAIRE.....	2
SOUVENEZ-VOUS.....	3
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4 à 6
ETAT CIVIL.....	6
COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	7 à 11
PETITE PARENTHESE.....	10
COMITE DES FETES ET LOISIRS.....	12 à 14
ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL DU 3 ^{EME} AGE.....	15 et 16
UNION SPORTIVE D'AVENAY.....	17
TENNIS CLUB	17
FOOTBALL CLUB.....	18
LE MOT DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES.....	19
LE MOT DE L'ECOLE.....	20
REGARDS SUR I. C. L.....	21
ASSOCIATION ODON COTE 112.....	22
ABBE BERNARD LECLERCQ.....	23
PETITES ANNONCES.....	24

LE MOT DU MAIRE

Notre souhait le plus cher est d'améliorer les conditions de vie de notre commune et de vous en informer.

Les projets qui aboutissent, les festivités qui émaillent le cours de l'année ne sont pas des succès personnels et je n'en revendique en aucun cas la paternité.

C'est le travail d'une équipe municipale, des associations, du corps enseignant, de la population ; le fruit d'une énergie mise en commun pour le plus grand bien de notre village.

Je tiens donc à remercier toutes ces personnes qui offrent beaucoup de leur temps aux diverses activités de notre commune.

Le but de ce bulletin est de vous faire prendre connaissance des différentes actions que nous menons ensemble.

Avant de conclure j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune ; avoir une pensée particulière pour nos parents ou amis qui nous ont quitté cette année notamment Monsieur Pierre LE CORSU qui fut maire d'Avenay de 1945 à 1973. Enfin une dernière pensée amicale pour tous ceux qui sont touchés par la maladie ou la précarité.

Bonne année à tous, que 1997 soit une année de santé, de prospérité et surtout de paix.

Le Maire,
Gérard LEMOINE.

SOUVENEZ-VOUS

Monsieur Pierre LE CORSU vient de nous quitter, il est décédé à son domicile comme il le souhaitait, assisté de sa famille, le 7 novembre 1996.

Elu Conseiller avant la guerre 1939-1945, il était adjoint en 1944, puis élu Maire le 18/05/45 avec M. Alphonse LEVALLOIS comme adjoint.

Il fit 5 mandats successifs de premier magistrat :

1945 à 1953 avec M. Alphonse LEVALLOIS comme adjoint

1953 à 1959 avec M. Auguste FRILEY

1959 à 1965 avec M. Charles BERNARD

1965 à 1971 avec M. Charles BERNARD

1971 à 1977 avec M. Robert BAZIN

Jusqu'en 1970 il eut Mme LEMIEUX comme secrétaire de mairie, puis M. CAPITAINE de 1970 à 1977.

C'était un homme discret et serviable qui eut notamment la lourde tâche de la reconstruction de notre commune sinistrée à la dernière guerre.

Il se retirera du conseil municipal en 1977 et son fils François LE CORSU lui succéda.

Aujourd'hui nous lui rendons hommage et nous assurons sa famille de notre tristesse et de notre profonde sympathie.

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DE LA MAIRIE

☎ 02 31 80 56 96

le vendredi de 17 h à 19 heures.

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28/02/97 peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 1996.

RECENSEMENT MILITAIRE

Dans le mois qui suit le trimestre de leur 17^e anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie.

Exemple : si vous êtes nés au cours des mois de :

Janvier, février ou mars	vous devez vous présenter en	AVRIL
Avril, mai ou juin	« «	en JUILLET
Juillet, août ou septembre	« «	en OCTOBRE
Octobre, novembre ou décembre	« «	en JANVIER

S'ils ne faisaient pas cette démarche ils seraient recensés d'office par l'autorité militaire, mais ils courraient le risque de se voir refuser un report d'incorporation.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :

- 1 timbre fiscal à 150 Francs
- 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
- Votre carte périmée
- Votre livret de famille

DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir le renouvellement vous devez fournir :

- 1 timbre fiscal à 350 F
- 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
- Votre ancien passeport
- Votre livret de famille

ETAT CIVIL

La mairie délivre les fiches d'état civil et certificats divers.

En ce qui concerne les **extraits d'acte** de naissance, mariage ou décès, ils doivent être demandés (accompagnés d'une enveloppe timbrée) à la **mairie du lieu** de naissance, mariage ou décès.

ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères collectées étant facturées au tonnage et en constante augmentation, il est nécessaire de trier au maximum les déchets, et d'utiliser les récupérateurs existants sur la place de l'église pour les papiers, les bouteilles en plastique et le verre.

En ce qui concerne les déchets verts : **tonte de gazon, taille de haie**, nous vous rappelons que le dépôt est ouvert au terrain des sports :

du 1er octobre au 31 mars : le 2^{ème} lundi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 45
du 1er avril au 30 septembre : tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 45.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu aux dates suivantes :

11 février 1997 - 10 juin 1997 - 14 octobre 1997

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Prix de la location : HABITANTS DE LA COMMUNE : 500 F
HORS COMMUNE : 1 200 F
A ces sommes s'ajoutent : 200 F
pour le chauffage, entre le 15 octobre et le 15 avril

Les locations s'entendent du samedi 8 heures au dimanche soir 20 heures.

Locations courtes : demi-journée.....: 150 F
Chauffage entre le 15/10 et le 15/04..... : 100 F

La location est gratuite pour les associations de la commune et les associations intercommunales dont la commune est membre. Celles-ci doivent penser à réserver la salle à l'avance.

Pour réserver s'adresser à Madame MARCHEGIANI.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Mylène BOSCHER	née le 21 décembre 1995
Anaïs LEMOINE	née le 20 février 1996
Mélanie LAROCHE	née le 21 mai 1996
Arthur LECOCQ	né le 17 août 1996

DÉCÈS

Me Christiane LEMOINE	21 janvier 1996
M. Eugène ISIDOR	21 janvier 1996
Me Simone FRANCOISE	15 mai 1996
Me Liliane LAMBERT	31 mai 1996
M. Pierre LE CORSU	7 novembre 1996

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

6 DECEMBRE 1995

- . Le Conseil Municipal maintient le principe des bourses communales sans en modifier les critères d'attribution.
- . Il donne son accord pour le versement d'une subvention de 100 Francs pour les élèves habitant Avenay et fréquentant la classe de 5^e du collège Paul Verlaine à Evrecy pour aider à financer un voyage en Angleterre.
- . Le Conseil accepte l'inscription au « plan départemental des chemins de promenade et de randonnée » pour les chemins suivants :
 - Chemin du Moulin d'Esquay
 - Chemin dit « chemin du Moutier »
 - Chemin dit « chemin des gravottes »
 - Chemin d'Avenay à Maizet
 - Chemin dit « Sente aux cochons »
 - Chemin de Maizet à Fierville

8 MARS 1996

- . Le Conseil fixe à 26.20 Francs le pris des repas adultes qui peuvent être fournis aux personnes de la commune qui en font la demande.
- . Le Maire informe le conseil que l'Inspecteur d'Académie lui fait part du maintien conditionnel du second poste d'instituteur pour la rentrée 1996.
- . Le Maire informe le conseil de l'attribution d'une subvention pour la réalisation de travaux sur le CD36 (étude de travaux menée par la DDE).
- . Le SIVU prévoit la mise en place d'un container pour la récupération des plastiques.
- . Le Conseil repousse la demande de subvention de « l'Ecole de Musique Inter-communale Orne Odon » le coût étant élevé (9 F par habitant en 1996, 10 F en 1997, et 11 F en 1998), et aucun enfant d'Avenay concerné.

12 MARS 1996

- . Le conseil donne son accord pour l'adhésion de la commune de Courvaudon au Syndicat d'Electrification de la Vallée de l'Orne.
- . Le Conseil décide qu'il n'y aura pas de budget complémentaire.
- . Le Maire présente le Compte administratif de l'exercice 1995 qui est adopté à l'unanimité :

Recettes de fonctionnement	1 010 460 F	
Dépenses de «	922 130 F	
Excédent de fonctionnement		88 330 F
Recettes d'investissement	230 953 F	
Dépenses «	261 005 F	
Déficit d'investissement		30 052 F
Bilan global de clôture	58 277 F	
Reste à réaliser : dépenses		83 291 F
recettes		113 344 F

. Le Conseil décide (10 voix contre 1) de ne pas accorder de subvention à l'association Odon Cote 112 pour la réalisation d'une table d'orientation.

14 MARS 1996

. Le budget primitif (voir page 11) est adopté par le Conseil Municipal (9 contre 2).
. Le Conseil décide une augmentation de 5 % des taxes locales.
(par 6 voix contre 4 et une abstention).

24 MAI 1996

. Le Conseil donne son accord pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie. Plusieurs devis devront être étudiés.
. Le Conseil refuse l'attribution d'une subvention pour un voyage aux Etat Unis prévu pour 2 élèves du collège Paul Verlaine d'Evrecy.
. Le Maire et ses adjoints informent le Conseil qu'ils prennent à leur charge la participation financière revenant à la commune (5 F par habitant) afin que le nom de la commune continue de figurer sur la table d'orientation de l'association ODON cote112.

4 JUIN 1996

. Après étude de 2 devis concernant le matériel informatique, il s'avère qu'il faut négocier les coûts et choisir en fonction des prix d'achat et de maintenance.
. Le Conseil donne son accord de principe pour l'adhésion de la commune à un super syndicat de gestion et de traitement des ordures ménagères qui propose un « Plan départemental d'élimination des déchets ».
. Le Conseil décide de la réfection d'une des salles de classe pour un coût de 15 000 Francs (éclairage, peinture et moquette murale).
. Les travaux de voirie urgents (rebouchage des trous) restant à faire devront être terminés pour le 7 juin.
. Le maire avise le Conseil qu'une information concernant la circulation route d'Amayé va être diffusée pour le rassemblement de motos prévu les 8 et 9 juin.

11 OCTOBRE 1996

. Le maire informe le Conseil que suite à la visite de la commission de sécurité, des travaux de remise aux normes devront être effectués dans la mairie et la salle des fêtes.
. L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT se termine fin 1996. Une demande de prolongation a été faite auprès de l'état.
Pour Avenay, 4 dossiers seulement ont été déposés par des propriétaires occupants et aucun par des propriétaires bailleurs.

. Compte tenu du peu de carte vendues par le club de tennis (10 en 1996 contre 26 en 1995), une demande d'ouverture du terrain à des joueurs extérieurs à la commune a été formulée par les responsables du club.
Le Conseil demande qu'une information soit diffusée aux habitants de la commune pour essayer de relancer les inscriptions.

. Le maire indique que le filet de protection du terrain de foot (sur le CD 36) a été volé, l'assurance refusant la prise en charge de son remplacement, il propose (avec l'accord des responsables du tennis) que le club de tennis prenne cette dépense (3050 Francs) en charge. Le Conseil adopte cette solution.

. Le Conseil prend connaissance d'un devis concernant le coût d'effacement des réseaux. Une telle opération n'est pas envisageable, compte tenu des possibilités financières de la Commune.

Une étude pour l'extension de l'éclairage public route d'Amayé, sera demandée.

. M. Mennessier fait état des résultats qu'il a obtenus concernant les possibilités de réalisation d'un lotissement et des contacts qu'il a pris avec l'OPAC qui pourrait être associé à cette opération ; Il a également sollicité le SDEC pour envisager le financement partiel de l'extension du réseau.

. Le Maire annonce qu'il a pris contact avec M Thomasset afin d'avoir des précisions sur les services proposés par l'association A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural).

. Le Conseil enregistre avec une grande satisfaction la réussite du fleurissement de la commune, opération menée à bien malgré la sécheresse et grâce à l'aide d'une équipe de volontaires.

. Le maire indique au Conseil que la commune a obtenu une subvention pour la dernière tranche de travaux de voirie réalisée.

. Il indique également que 4 enfants de la commune sont scolarisés hors commune, en maternelle :

2 à STE HONORINE DU FAY pour 175 F par enfant

2 à ESQUAY NOTRE DAME pour 300 F par enfant

. Il informe le conseil que les buts de foot doivent être contrôlés par la commune (fixation et résistance)

. il précise également que suite à leur détérioration, les panneaux de basket du terrain des sports ne seront pas remplacés.

24 OCTOBRE 1996

. Suite à la demande formulée par le Conseil, M. Thomasset de l'ADMR fait un exposé sur le fonctionnement de l'association et son but qui consiste principalement en une aide morale et matérielle aux personnes âgées et aux familles.

. Après délibération, le Conseil demande à ses délégués de ne pas reconduire l'adhésion à l'O.P.A.H.

. Il décide également qu'une cérémonie, suivie d'un vin d'honneur aura lieu le 11 novembre à AVENAY en présence des anciens combattants.

. Le conseil décide de porter à 300 Francs par enfant, le montant des bourses communales.

. Le maire informe le Conseil de la création d'une association « Familles actives pour l'emploi des jeunes ». Une assemblée générale constitutive aura lieu le 26 octobre à Maltot. Deux représentants du Conseil doivent y assister (6 communes sont concernées).

. En ce qui concerne le projet de lotissement, M. Mennessier poursuit les démarches et les contacts avec l'OPAC.

8 NOVEMBRE 1996

- . Le conseil observe une minute de silence à la mémoire de M. Pierre LE CORSU, ancien Maire d'Avenay.
- . Le conseil émet un avis défavorable (8 contre et 1 abstention) pour un projet de remembrement partiel avec la commune de Maizet. Il décide d'approfondir sa réflexion et éventuellement rencontrer les propriétaires et exploitants concernés. Une réponse sera faite dans ce sens au responsable du Projet.
- . Le conseil décide de reprendre ultérieurement la discussion concernant le projet d'ouverture du court de tennis à des joueurs extérieurs à la commune. (résultat du vote : pour : 4 - contre : 3 - abstentions : 2)
- . Le maire précise l'heure de la cérémonie du 11 novembre : 11h 30.
- . Le Conseil donne son accord pour la prise en charge par la commune de l'installation d'une prise de courant pour l'installation de guirlandes de Noël. Le comité des fêtes paiera celles qu'il commandera en supplément.
- . Le Conseil donne son accord définitif pour la commande à la Société S I E M du matériel informatique destiné à la Maire (ordinateur, imprimante et logiciels) pour un montant de 27 738 Francs TTC.
- . Le Conseil prend connaissance de l'avis négatif concernant un certificat d'urbanisme. Le conseil charge le maire de faire appel de cette décision auprès de la DDE et demander le réexamen de ce CU, en mettant en avant la nécessité de construction nouvelles.

« PETITE PARENTHÈSE »

En cette période de morosité il est indispensable que certaines personnes se mobilisent pour venir en aide aux gens qui sont dans la détresse. De nombreuses associations ont été créées dans ce but.

En ce qui concerne le comité de fleurissement, nous avons le devoir d'améliorer notre cadre de vie de façon à ce qu'il soit plus agréable et à vous inciter à venir nous rejoindre plus nombreux encore la saison prochaine.

Est-il nécessaire de faire un long discours pour être compris ,

« la réponse est souvent dans notre cœur accompagnée de quelques fleurs ».

C'était la pensée du jour.



BUDGET SUCCINT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RECETTES:	
Locations.....	3 250
Concessions.....	0
Subvention communale.....	3 000
Excédent 1995.....	3 977
DEPENSES:	
Impôts fonciers.....	950
Subvention A.D.M.R.....	1 800
Aide alimentaire.....	1 497
Entretien Télé-Alarme.....	736
Secours en argent.....	1 994
Bourses communales.....	3 250

BUDGET COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DENREES ET FOURNITURES.....	81 100
dont: Carburants.....	4 000
Combustibles.....	16 500
Nourriture (cantine).....	47 000
Fournitures scolaires....	6 500
FRAIS DE PERSONNEL.....	413 423
IMPOTS ET TAXES.....	4 800
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS....	201 983
dont: Ordures ménagères.....	52 255
Voirie et bâtiments.....	95 078
Electricité, eau.....	28 000
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS.....	141 970
dont: Contingent aide sociale.	53 820 ✓
Cotisations municipales.	650
Cont. service incendie..	18 461
Charges intercommunales.	66 575
-SIVU O.M.....	41 000 ✓
-Piscine Villers.....	7 991
-Gymnase Evrecy.....	3 000
-Syndicat scolaire...	3 200
-Vallée de l'Orne....	58
-Syndicat Val d'Orne.	5 376
-Synd. Electrification	5 200
Scol. hors commune...	750
ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS.....	22 850
FRAIS DE GESTION GENERALE.....	82 720
dont: Fêtes et cérémonies.....	6 000 ✓
Frais de transport.....	2 500 ✓
Indemnités maire/adjoint	55 320
FRAIS FINANCIERS.....	39 993

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS DE L'EXPLOITATION.....	152 255
dont: Cantine/Etude/Garderie...	59 000
Taxe enlèvement O.M.....	93 255
LOCATIONS (Terres et Logement).....	38 450
RECOUVREMENTS DIVERS.....	18 300
DOTATIONS RECUES DE L'ETAT.....	345 100
dont: D.G.F.....	319 705
IMPOTS INDIRECTS.....	23 616
CONTRIBUTIONS DIRECTES.....	340 321
dont: Impôts locaux.....	273 876
Fonds Nat Taxe Profes....	49 000
EXCEDENT 1995.....	88 330

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEFICIT 1995.....	30 053
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS (Capital)	40 633
MATERIEL SCOLAIRE.....	3 444
MATERIEL COMMUNAL.....	2 863
PARTICIPATION AUX SYNDICATS.....	2 409
PLANTATIONS ET ESPACES VERTS.....	7 000
TRAVAUX DE BATIMENTS.....	26 215
TRAVAUX DE VOIRIE.....	67 303

RECETTES D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS DE L'ETAT.....	60 844
SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT.....	59 931
FONDS DE COMPENSATION T.V.A.....	25 600
TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT.....	18 512
TOTAL DES RECETTES 1995.....	1 188 792
TOTAL DES DEPENSES 1995.....	1 188 792

COMITE DES FETES ET LOISIRS D'AVENAY

L'assemblée générale du comité des fêtes d'AVENAY s'est déroulée à la salle des fêtes le vendredi 25 octobre 1996 comme prévu au calendrier et sur invitations à tous les habitants de notre commune. Le regret que nous pouvons avoir c'est de voir le peu de personnes présentes à cette assemblée (19 cette année). Cette réunion retrace toutes les activités de l'année écoulée, le bilan financier, le but du comité des fêtes et c'est dommage de voir des habitants ignorant le rôle de notre association. Il faut toutefois souligner que si nous avons une faible participation aux réunions, nous avons une bonne mobilisation du public aux différentes manifestations et principalement à la kermesse. Un grand merci à ceux qui nous ont rejoints cette année.

Nos concours de belote connaissent toujours un succès avec une moyenne de : 60 doublettes dans l'ensemble de nos trois concours.

35 marcheurs avaient répondu présent à la randonnée pédestre, ils ont pris la direction de VIEUX, avec visite des fouilles archéologiques, puis BULLY avant de revenir à AVENAY pour se restaurer.

Toutefois nous avons eu une faible participation à notre randonnée cycliste (30 personnes), alors que nous avons eu plus de 100 amateurs il y a quelques années. Ce manque est peut être dû à toutes les manifestations qui peuvent avoir lieu à cette époque, ce qui nous a amenés à la suspendre du calendrier pour cette année.

Le concours de pétanque à lui aussi vu une baisse d'effectif puisque nous étions 26 doublettes mais c'était le dimanche précédent la rentrée scolaire.

Quand à notre kermesse c'est toujours le succès, cette année encore malgré la conjoncture nous avons fait un bénéfice de 20000 francs et comme d'habitude le club du 3ème age a reçu 25% de cette somme. Nous ne répéteront jamais assez que c'est grâce à la forte participation de vous tous que nous pouvons réaliser une telle fête et vous pouvez être fiers d'élever notre petite commune à un si haut niveau.

Le rapport financier des activités citées ci-dessus plus la subvention communale de 3000 francs et le bénéfice de la location de la salle des fêtes, 8200f francs nous ont permis de financer :

- Le NOEL des enfants moyennant la somme de 3394,80 F
- Le colis de NOEL des anciens (52 distributions) 6925,80 F
- Le bénéfice du 2ème concours de belote versé à la coopérative scolaire est de 3583,91 F.
- Le repas des anciens 5700, 11 F

Les 25% du bénéfice de la kermesse versés au club
du 3ème age : 5000,00 F

Le tennis de table qui compte 25 licenciés : 9282,37 F

L'achat des guirlandes de Noël (une route d'Amayé-sur-Orne, 3 motifs
rue de la Mare) et divers achats pour un coût de 8715,64F.

Comme vous pouvez le constater notre bilan financier reste toujours positif.

Nous pouvons remercier DENIS LECOURT d'avoir accepté la responsabilité
de la présidence pendant 4 années consécutives car la tâche n'est pas toujours
facile, il vient de laisser la place vacante.

Merci aussi à DANIELE BERNARD qui quitte la trésorerie après également 4
ans de comptabilité, c'est un poste qui est très prenant et nécessite un savoir faire
avec beaucoup de démarches.

Nous repartons donc cette année avec une nouvelle équipe et aujourd'hui
nous pouvons dire que nous avons eu des craintes sur l'avenir de notre
comité quand nous avons appris le départ de DENIS LECOURT, de
DANIELE BERNARD et le déménagement de EDMOND ROUSSEL qui a
assumé la présidence pendant 3 ans et qui est un pilier de notre
association principalement pour l'organisation du concours du pain.

Un grand merci à LUCIEN MARTIN d'avoir accepté la présidence qu'il
connaît bien, et à YANNICK LEBOUCHER d'avoir pris la responsabilité de
la trésorerie ainsi qu'à tous les autres qui contribuent à la bonne marche du
comité .

Tout en ayant une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés
dont Monsieur LECORSU PIERRE qui était notre doyen depuis 1984 et
en renouvelant nos sincères condoléances à toutes les familles concernées,
le comité des fêtes vous présente ses meilleurs voeux de bonheur, santé et
joie à l'occasion de cette nouvelle année 1997 qui commence.

Liste des 22 membres du Comité des Fêtes pour l'année 1996/97

Mademoiselle L'HOPITALIER, Mesdames BERNARD, GENESLAY,
LEBOUCHER, LECOURT, MARCHEGIANI, ROULAND, SANTHIONI.
Messieurs BAZIN, BRUSTIER, CAILLARD, GENESLAY, LEBEL,
LEBOUCHER, LECOURT, MARTIN, MENESSION, PIEDFER, PUPIN,
ROUSSEL, SANCHIONI, TREMPU.

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNEE 1996/97

Président	Lucien MARTIN
vice-présidents	Gérard GENESLAY Alain MENESSION
Secrétaire	Bernard PUPIN
Secrétaire adjointe	Annick LECOURT
Trésorière	Yannicke leboucher
Trésorière adjointe	Jeannine MARCHEGIANI

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

		<u>réunions le :</u>
1er concours de belote	7 décembre 1996	22 novembre
Installation des guirlandes	7 décembre 1996	
Colis des anciens	21 décembre 1996	22 novembre
Noël des Enfants	20 décembre 1996	22 novembre
Randonnée pédestre	19 janvier 1997	5 janvier
2e concours de belote	1er février 1997	10 janvier
3e concours de belote	1er mars 1997	14 février
Repas des anciens	6 avril 1997	14 fév /14 mars
Kermesse - concours du pain	21/22 juin 1997	14 fev/14 mars 13 juin
Compte rendu kermesse	4 juillet 1997	
Concours de pétanque	7 septembre 1997	13 juin
Tournoi de tennis de table	13 septembre 1997	
Assemblée générale	24 octobre 1997	



ASSOCIATION LOISIRS CULTURE

ET ACCUEIL DU 3EME AGE

Encore un mois à passer et l'année 96 nous tirera sa révérence. Que nous a-t-elle apporté ? Certainement des passages difficiles mais aussi et surtout de très agréables moments. Nous vous les présentons.

Lors de notre assemblée générale de janvier, 48 personnes ont renouvelé leur adhésion et leur attachement à notre club. Nous les en remercions très vivement .

Le rapport moral et le rapport financier sont apparus positifs. En un mot, le club des Aînés va bien

Le frileux mois de février fut consacré au jeu de loto. 28 personnes ont crû en leur chance et ne furent pas déçues par de très jolis lots qui étaient distribués ainsi que des lots de consolation. Le goûter clôture toujours nos réunions mensuelles.

Le 17 mars, le comité des fêtes offrait à tous les habitants de la commune un copieux et succulent repas. Un très joli décor de table fleuri complétait notre satisfaction.

Et le 22 mars, une vingtaine d'entre nous partaient pour un spectacle de variétés à RAI dans l'Orne. Un joli décor et de très bons danseurs et chanteurs enchantèrent les spectateurs.

Les 3 et 12 avril, quelques membres du conseil d'administration assistaient à une réunion de secteur à la Ferrière Harang ainsi qu'à l'assemblée générale de la Fédération des Aînés Ruraux à la salle des congrès à Caen. Un exposé clair et précis nous était présenté.

Le mois de mai nous tenait à cœur puisque nous avons travaillé pour la réussite de l'opération « toit de l'Espoir ». Un repas apprécié réunissait 50 personnes de la commune en présence de Mme LEPAGE ambassadrice de la solidarité, et de Mme BEAUSIRE, responsable du secteur. Nous tenons à renouveler nos remerciements aux personnes qui avaient tenu à faire un don pour cette œuvre. Notre effort fut récompensé puisque j'ai eu personnellement le plaisir de remettre la somme de 7 440 Francs au président de notre fédération départementale. Cette action nationale permettra de reloger des familles dans le besoin.

La journée du 30 mai fut particulièrement clémente pour notre randonnée pédestre. 25 marcheurs attaquèrent de pied ferme le parcours boisé et ensoleillé de Croisilles. Après un très bon repas pris à Thury Harcourt en compagnie des non marcheurs qui nous avaient rejoints, nous repartions visiter les jardins du château et refaire un parcours vallonné autour de l'étang. Il ne nous en fallait pas plus, nous étions fatigués d'avoir parcouru 12,700 Km dans l'ambiance et la bonne humeur. Bravo à nos Aînés qui font preuve de volonté et de courage !

Le mois de juin était pour nous aussi très attendu car, du travail accompli, dépendait la réussite de notre kermesse. Et le soleil aidant la fête au pays fut pour tous une réussite. Remercions très sincèrement le comité des fêtes qui nous a remis un chèque de 5 000 Francs pour récompense de nos efforts.

Et pour clôturer, le samedi 29 juin, nous étions 53 personnes à partir en direction de Port St Père près de Nantes pour visiter le safari africain. Une immense étendue de terrain où s'ébattent toutes sortes d'animaux sauvages en liberté (surveillée bien sûr). Rien à voir avec un zoo habituel. Ce voyage a semblé plaire à tout le monde.

Vacances et repos pendant deux mois.

Et nous voilà à nouveau tous réunis pour marquer notre rentrée de septembre. Un repas gratuit offert à 40 personnes du club, nous avons beaucoup de choses à nous dire.

Nos Aînés sont des éternels voyageurs. Nous repartions le 12 octobre à Villedieu les Poêles pour visiter la fonderie de cloches et le magnifique musée du meuble normand. Après un repas gastronomique à Mesnil Rogues nous repartions pour Granville qui possède un luxueux palais de coquillages, de poissons et de minéraux. Retour par Coutances pour la visite de la cathédrale et le très intéressant musée de la bicyclette à Périers. Une assiette anglaise et un très sympathique chauffeur ont apporté la dernière note de satisfaction de la journée.

Novembre devait être consacré à l'accueil des enfants de l'école. Mais ceci ne pouvant se faire par manque de diapositives attendues, notre rencontre est repoussée pour mars ou avril prochains.

Nous étions attendus à une réunion de secteur de notre fédération le mardi 26 novembre pour prendre connaissance de nouvelles dispositions : cotisations pour notre adhésion, assurances pour notre tranquillité de santé, voyages pour le plaisir, activités physiques pour notre bien-être, Pac Euréka pour stimuler la mémoire, Présence verte pour la sécurité, etc... un dialogue très intéressant.

Et pour finir l'année en beauté, nous serons 45 personnes à participer à un spectacle féerique, « les Valses de Vienne » au Zenith de CAEN, le jeudi 12 décembre. Après le spectacle, une soupe à l'oignon réchauffera les coeurs. Qu'y a-t-il de mal à se faire du bien ? Aucun.

Et nous enjambrerons l'année 1997 du bon pied, malgré l'absence forcée de certains de nos adhérents. Nous leur souhaitons de tout cœur de retrouver la santé et nous leur donnons (ainsi qu'aux personnes qui aimeraient nous rejoindre) rendez-vous le jeudi 9 janvier, pour notre immuable assemblée générale et le renouvellement des adhésions.

Pardon d'avoir été bavarde, mais il fallait faire le point. Merci d'avoir bien voulu nous lire.

A Bientôt,
La Présidente
Mme BAZIN

UNION SPORTIVE D'AVENAY

L'assemblée générale prévue le vendredi 6 décembre à la salle des fêtes n'a pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant de participants (4 personnes présentes).

Une nouvelle date a donc été retenue :

VENDREDI 17 JANVIER 1997 à 20 H 30

Pour le bon fonctionnement de l'association, nous comptons sur votre présence à tous. Merci.

Le bureau



TENNIS CLUB D'AVENAY

Présentation du bilan de l'année au 1^{er} décembre 1996

6 cartes adultes
6 cartes étudiants
5 cartes gratuites
0 carte « invité »

Cela donne un total de 17 cartes adhérents, on constate donc que l'on est toujours en régression par rapport aux années précédentes - 21 cartes en 1995, 26 cartes en 1994, 52 cartes en 1993.

Le bilan de l'année est peu encourageant et il faudrait que les fans de tennis se mobilisent un peu plus.

Nous les invitons aux prochaines réunion T.C.A. car sinon, nous serions dans l'obligation de louer le court à des adhérents extérieurs à la commune pour la saison prochaine, afin de garantir un fonctionnement durable au club.

Il est rappelé qu'il est toujours possible de se procurer des cartes d'adhérents auprès de M. Jean-Louis Lechevalier.

Nous vous espérons plus nombreux l'année prochaine, et vous souhaitons à toutes et à tous de Bonnes fêtes de fin d'année.

Le responsable Tennis
Jean Louis LECHEVALIER

Football Club d' AVENAY

Amis sportif,

Le bureau du Football Club d' Avenay se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs voeux pour 1997 .

Après une saison 95/96 satisfaisante , nous avons commencé la saison 96/97 avec des résultats bien moyens : 5 défaites pour 9 matches joués . De tels résultats ne nous permettent plus de jouer pour la première place . Ceci dit nous nous battons jusqu ' au bout du championnat pour maintenir le club en 3eme division du district .

Le F C A tient a remercier messieurs MARIE Pierre et SIMON Robert pour leur dévouement en tant que supporters par tous les temps aussi bien à Avenay qu' à l'extérieur .

Le jeudi 16 mai , le F C A a organisé son traditionnel tournoi de l'ascension .

Celui-ci a connu un franc succès avec la participation d'une trentaine d'équipes qui se sont disputées la victoire dans la joie et la bonne humeur malgré une journée très pluvieuse (22 litres au m2) . Toutes les équipes sont reparties enchantées de l'organisation , ce qui nous laisse espérer de belles rencontres pour les années à venir .

Notre assemblée générale s'est déroulée le 6 décembre 1996 . Etant donné la faible participation lors de cette réunion , nous la reportons au **vendredi 17 janvier 1997 à 20h30 à la salle des fêtes.**

Nous profitons de ce bulletin pour vous communiquer les dates des prochaines rencontres à Avenay :

22 décembre 1996 à 14h 30 : coupe du Calvados

FC AVENAY - ASR EVRECY B

12 janvier 1997 à 15h00: championnat

FC AVENAY - ES LANGANNERIE

9 février 1997

FC AVENAY - ES VAL NORMAND

16 mars 1997

FC AVENAY - MSL GARCELLES

6 avril 1997

FC AVENAY - ES BARBERY

27 avril 1997

FC AVENAY - US St JEAN EUDES

Le président
REGNAULT Jacky

LE MOT DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

AVIS A LA POPULATION... ECOLE EN DANGER...

La tradition veut que, dans ce bulletin, chaque association ou son représentant fasse le bilan toujours positif d'ailleurs, des activités ou festivités de l'année. Malheureusement pour nous cette année, le ton n'y est pas. En effet depuis quelques années l'école d'Avenay voit son effectif diminuer.

Les démarches, la bonne volonté des instituteurs et parents d'élèves ne suffisent plus. En 1996 la menace de fermeture d'une classe a été évitée de justesse. Mais en sera-t-il de même en 1997 ?

Pour éviter cette issue catastrophique, nous, représentants des parents d'élèves, demandons à toutes personnes susceptibles d'y remédier d'agir en ce sens. Comment ?

- Si vous êtes propriétaires d'un terrain à bâtir : vendez-le à un prix raisonnable.
- Que le maire et ses conseillers s'associent à ce mouvement et fassent toutes les démarches nécessaires : prospection, information, recherche de partenaires etc...

Le comité des fêtes, le club du 3^{ème} âge, les habitants d'Avenay dans leur majorité, ont toujours apporté leur soutien à l'école, sous toutes formes que ce soit.

Un village sans école (et déjà sans commerce) est un village amené à perdre son identité.

Noël et le Nouvel an approchent : faisons tous le même vœu :

QUE NOTRE ECOLE VIVE ET PROSPERE

Les délégués de parents :
Yannicke LEBOUCHER et Micheline LECOQ

LE MOT DE L'ECOLE

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent... Il nous faut en effet, une fois encore, débiter cet article en faisant état des effectifs. Ceux-ci ont encore diminué et pour la première fois, le nombre d'enfants inscrits à la rentrée 1996 est inférieur à 30.

Nous avons pu, l'an passé, grâce à la mobilisation de tous, éviter le blocage de la seconde classe. Les projets de l'Administration pour la rentrée 1997 ne sont pas encore connus, mais nos craintes sont grandes actuellement. Nous devrions être fixés en janvier.

Le projet de lotissement, même s'il venait à se réaliser, ne sera sans doute pas pris en compte car il faut de longs mois entre l'étude et la réalisation effective d'une telle entreprise. Il ne nous reste plus qu'à espérer que les quelques maisons qui sont à vendre nous apporteront les élèves qui nous font cruellement défaut actuellement pour envisager la prochaine rentrée avec sérénité.

La baisse du nombre d'enfants entraîne également une diminution du nombre de familles. C'est pourquoi nous avons souvent du mal à trouver suffisamment de bras pour assurer la préparation des activités organisées par la coopérative scolaire. Sans doute serons-nous amenés à réduire ces manifestations si nous ne parvenons pas à mobiliser davantage de parents délégués. Il nous faut souvent faire appel aux anciens parents qui finiront un jour par se lasser. Est-il utile de rappeler que ces activités servent à financer les classes découvertes auxquelles nous devons renoncer si nos manifestations s'arrêtent?

La soirée-choucroute a cependant connu son habituel succès puisque nous avons servi 200 repas à la salle des fêtes, auxquels s'ajoutent 15 autres que nous avons livrés à domicile.

La vente de sapins qui vient de s'achever a connu un peu moins de réussite, mais beaucoup d'établissements ou d'associations sont également sur les rangs en cette époque et la concurrence est rude. Merci à tous ceux qui ont passé commande et aux parents qui ont assuré la livraison et la distribution.

Nous vous communiquons les dates des prochaines activités de la coopérative scolaire:

BAL COSTUME..... 15 MARS 1997

FOIRE AUX GRENIERS.... 13 AVRIL 1997

FETE DE FIN D'ANNEE... 27 JUIN 1997

Le Comité des Fêtes nous reversera comme les autres années le bénéfice d'un de ses trois concours de belote. Le premier a déjà eu lieu, les 2 derniers se dérouleront les 1er février et 1er Mars 1997.

L'activité "fleurissement de l'école" a repris cette année, avec le précieux concours de M. PUPIN. Les boutures de géranium sont prêtes et attendent le retour du printemps. Nous avons pu également faire provision de graines d'oeillets et recueillir des oignons de dahlias. Un châtaignier est venu s'ajouter à la trentaine d'essences d'arbres ou d'arbustes qui poussent dans la cour de l'école.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont vu la réélection de Mesdames Yannicke LÉBOUCHER et Micheline LÉCOCQ. Monsieur MENNESSIER n'ayant (provisoirement) plus d'enfant à l'école n'était pas rééligible.

Les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 1997.

L. et J-Y. CAILLARD

REGARDS SUR I. C. L.

Malgré les difficultés économiques du moment, l'association Inter Culture et Loisirs Val Orne Ajon a fait de gros efforts pour maintenir ses activités au cours de l'année qui s'achève.

Le marché de Noël toujours présent à Ste Honorine du Fay au début de décembre a pu satisfaire bon nombre de personnes désireuses de décorer tables de fêtes et sapins. Les enfants ont été ravis de suivre St Nicolas dans les rues du village et de partager, dans la salle familiale, un goûter offert par l'association.

Bien des couples ont pu s'initier ou se perfectionner dans la danse, jeunes et moins jeunes ont pu satisfaire leurs désirs soit dans la danse de salon pour les plus anciens ou dans le rock pour les plus jeunes.

Les plus petits et les adolescents peuvent se défouler à l'école du cirque, ils y pratiquent diverses disciplines telles que jonglage, funambulisme, exercices d'équilibre. Il y a encore de la place pour les amateurs.

Le but de l'association est de rassembler, par ses activités, le plus grand nombre d'habitants des communes adhérentes et nous avons été ravis d'enregistrer l'adhésion du village de Trois Monts qui rejoint ainsi les 8 localités déjà présentes. C'est au cours de la venue de la délégation de Johannesburg, au mois de mai, que l'intronisation officielle a eu lieu. Le jumelage est plus vivant que jamais.

Les vacances de neige ont connu un plein succès. La neige était abondante et l'ambiance excellente. Malheureusement il est fort probable que nous serons obligés de renoncer à cette activité pour des raisons économiques.

Mais il restera la soirée costumée qui connaît de plus en plus de succès par l'ambiance et les déguisements.

Le site du Val de Maizet est opérationnel, une activité artistique s'y est déroulée le 1^{er} juin qui a rassemblé beaucoup de personnes et en octobre une autre soirée humoristique y a été présentée par une jeune troupe.

Il est toujours possible de s'initier à la langue allemande, des cours sont prodigués toutes les semaines.

La bibliothèque est à la disposition de tous et ce gratuitement, à la maison des Tilleuls à Amayé, elle est ouverte pendant la période scolaire, le mercredi de 17 h à 18 h et le vendredi de 17 h 45 à 18 h 45.

Le conseil d'administration vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 1997.

Le trésorier.

ASSOCIATION ODON COTE 112

Cette association a été créée suite aux fêtes du cinquantenaire de la libération (nous avons reçu à l'époque 730 combattants vétérans britanniques); elle avait pour but l'édification d'un monument à la mémoire des victimes CIVILES et militaires des durs combats qui se sont déroulés à la Cote 112, aux mois de juillet et Août 1944

L'inauguration de ce monument a eu lieu le 21 juillet 1996, en présence de M. Garrec, Président du Conseil Régional, de M. Girard, Vice Président du Conseil Général et représentant Mme D'Ornano, d'ambassadeurs ou de leurs représentants; on notait également la présence de 86 officiers d'Active Britannique de la 43^{ème} Wessex, héritiers des glorieux combattants de 1944, et d'une foule nombreuse d'habitants des communes limitrophes.

Pour clôturer la cérémonie, chaque maire accompagné de deux enfants a déposé une gerbe au pied de la stèle de leur commune respective. Ces communes sont :

AMAYE SUR ORNE, AVENAY, BARON SUR ODON, BOUGY, ESQUAY NOTRE DAME, ETERVILLE, EVRECY, FEUGUEROLLES-BULLY, FONTAINE-ETOUPEFOUR, GAVRUS, MAIZET, MALTOT, MOUEN, SAINT HONORINE DU FAY, TOURVILLE SUR ODON, Verson, VIEUX, AUNAY SUR ODON, CAEN.

Nous avons obtenu pour cette édification des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général et du F. E. D. E. R.

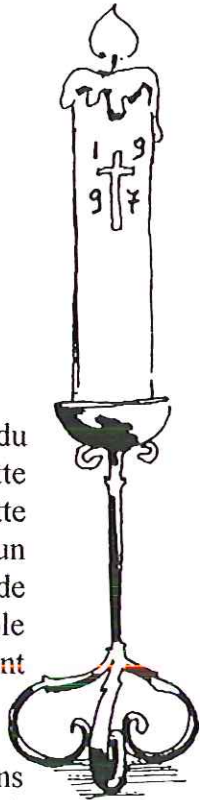
La table du souvenir représente la position des forces en présence le 12 juillet 1944, avec l'emplacement des communes. Elle est entourée de stèles en pierre, indiquant la direction de la commune et le nombre de victimes civiles de celle-ci.

Nous souhaitons que ce monument perpétue pour les générations futures, la mémoire du sacrifice des soldats tombés au champ d'honneur, pour que survivent la démocratie et la LIBERTE



ABBÉ BERNARD LECLERCQ

Presbytère de Vieux
8 rue Saint Laurent
14930 VIEUX



Chers amis,

Parmi les vœux que je formule du fond du cœur pour tous les foyers du Secteur Inter-paroissial, il y en a un que je développe plus particulièrement sur cette page : mon vœu le plus cher c'est que les très nombreux petits baptisés de cette année grandissent dans la foi chrétienne. En effet, il arrive qu'on me demande un baptême pour un petit enfant alors que l'ainé de 8, 10 ans ou plus n'a pas fait de catéchisme : il y a donc le risque que le dernier né n'y aille pas non plu.. Mon rôle est de faire réfléchir les parents sur ce manque grave de logique et d'engagement chrétien ; méditons ce qui suit :

Nous avons besoin d'être sauvés par le Christ.

En demandant à l'église de baptiser leur enfant des parents chrétiens permettent au Christ d'agir en lui à une profondeur insoupçonnée : Le Christ fait entrer cet enfant dans le mystère de sa mort et de sa résurrection ; il en fait un enfant de Dieu au sens le plus fort. Cela ne signifie pas que le Christ délaisse les non baptisés : des millions d'hommes vivent et meurent sans baptême dans le monde.

Etre baptisé c'est proclamer que l'amour de Dieu est premier, c'est dire OUI, c'est accepter ce DON de la Grâce (gratuite). C'est donc l'aventure de toute une vie et le Baptême est le commencement, l'événement qui ne finit jamais.

De même la naissance n'est pas toute la vie mais un commencement ; se contente-t-on d'inscrire un enfant à l'école ? Les parents vont veiller sur sa scolarité, jour après jour, année après année.

Priveriez-vous votre enfant de l'apprentissage du Français pour qu'il choisisse plus tard ? Baptiser un enfant et le priver de l'éducation religieuse c'est lui donner son nom et l'abandonner ensuite ! Vous en convenez, c'est très très triste.. Ou bien ce serait planter des fleurs dans un désert de sable..

On vit son baptême d'abord comme un enfant puis comme un adolescent, enfin comme un adulte. Quelle joie de faire découvrir à votre enfant son premier signe de Croix, ses premières prières, sa première Messe et tant et tant de merveilles !

Alors puisque vous faites baptiser votre enfant, faites-lui découvrir tout cela peu à peu et à sept ans inscrivez-le au catéchisme.

Plus tard on ne lui demandera pas : « As-tu été baptisé ? », on lui demandera « Professes-tu, vis-tu, la Foi de ton Baptême ? ».

Bonne année 1997, avec tout mon amical dévouement,

BERNARD.



VOS PETITES ANNONCES

Recherche personne très sérieuse, avec expérience, pour garder
2 enfants (1 an et 3 ans 1/2) à **mi-temps**, à mon domicile
+ **travaux ménagers**. Téléphone : **02.31.08.10.34**.

LISA - FLORS

UN NUMERO DE TELEPHONE : 31 08 16 16

(sur répondeur)

Vous commandez.

Nous vous livrons.

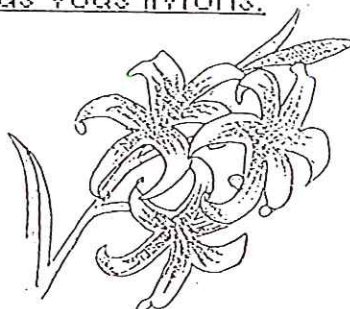
Pour chaque événement de la Vie :

** Invitations - Joie d'Offrir **

** Naissances - Communions **

** Fiançailles - Mariages **

** Fêtes - Anniversaires **



Madame BERNARDIN - 3 rue du 4 Août - AVENAY -

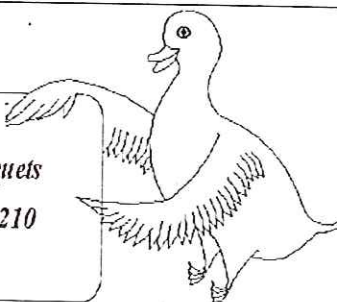
Vente de fleurs tous les dimanches de 9 heures à 12 heures 30
devant la boulangerie de Feuguerolles-Bully.

Jean. Pierre LE CORSU

Rue des Criquets

AVENAY 14210

Tél : 02 . 31 . 08 . 28 . 87



VOUS PROPOSE :

FOIE GRAS DE CANARD, FRAIS , SEMI-CONSERVE,
CONSERVE
PATE DE CANARD
CONFIT DE CANARD
MAGRET
CIVET DE CANARD